

Collège électoral français
Canton électoral :

**ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN
DU 26 MAI 2019**

Récépissé donné au Président du bureau de vote
contre remise des bulletins de vote de couleur bleue

Le soussigné, président du bureau de dépouillement C, qui doit dépouiller les bulletins de vote des bureaux de vote n° , n° et n° , reconnaît avoir reçu de M. , Président (ou assesseur) du bureau de vote n° , accompagné de (témoins) ⁽¹⁾

- l'urne (ou enveloppe) contenant les bulletins de vote bleus;
- l'enveloppe contenant un exemplaire du procès-verbal et le modèle de bulletin de vote paraphé ayant servi à la détermination de l'emplacement du timbre à date;
- l'enveloppe contenant un exemplaire des listes de pointage;
- l'enveloppe contenant les bulletins de vote repris aux électeurs;
- l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote non utilisés.

A cette occasion, il a constaté ⁽¹⁾

- que toutes les pièces étaient intactes et dûment scellées.
- les manquements ou défauts ci-après:

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Président du bureau de dépouillement C,

.....

(nom)

Signature

(1) Cocher la case qui convient.